ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION
AU CONJOINT SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES PROFESSIONNELLES
SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné,

ABDELHAMID Ramdane, né le 17 Mars 1960 à Taguemount (Algérie),

fils de **Mohamed ABDELHAMID** et de Ouardia ABDELHAMID, **née OUAROUDGENE**,

demeurant **7 Rue de Flandre, 93600, Aulnay-Sous-Bois,**

marié à **RIVIERE Valérie**, né(e) le 30 Janvier 1962 à Thouars ,

marié sous le régime de la communauté, *mariage célébré le 04/04/2022.*

atteste sur l'honneur :

1. Avoir informé mon conjoint des conséquences que peuvent avoir, sur nos biens communs, les dettes contractées dans l'exercice de ma profession d'entrepreneur individuel.
2. Que cette information a été délivrée préalablement aux présentes formalités de création / modification de mon entreprise individuelle [dénomination utilisée : TOPAZE Solutions].
3. Que mon conjoint est ainsi informé que, sauf dispositions légales particulières, les créanciers professionnels peuvent, le cas échéant, poursuivre le paiement de leurs créances sur les biens communs.

Je reconnais que cette attestation est établie pour être produite à l'INPI et pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Aulnay-Sous-Bois, le 10/12/2025.

Lu et approuvé, Par notre attestation de délivrance de l'information à mon Conjoint.

Signature de l'entrepreneur :

Je soussigné(e), RIVIERE Valérie,
déclare avoir pris connaissance de la présente information.

Fait à Aulnay-Sous-Bois, le 10/12/2025.

Signature du conjoint :